# INNOVER AVEC L'AGRICULTURE SYNTROPIQUE EN CLIMAT TEMPÉRÉ

## Objectifs:

**Comprendre les fondements théoriques, philosophiques et pratiques de l'agriculture syntropique d'Ernst Götsch. Appréhender les éléments-clés pour la mise en place d'une parcelle alliant régénération de l'écosystème et production variée, en prenant en considération les caractéristiques de son milieu. Maîtriser les aspects économiques d'une plantation. Se projeter sur la gestion à long terme d'une plantation. S'approprier le processus de conception d'une parcelle expérimentale adapté à son contexte et ses objectifs de production.**

## Contenu

### Mercredi 26 février

- Changer de prisme avec l'Agriculture Syntropique : Introduction philosophique
- Les principes théoriques de l'agriculture syntropique: imitation des écosystèmes naturels, stratification dans l'espace et succession dans le temps

### Jeudi 27 février

- Appréhender les rôles et l'importance de la perturbation dans les écosystèmes.
- Les principes du design d'une parcelle basée sur les principes de l'agriculture syntropique. Présentation du design de la plantation
- Gestion des parcelles syntropique dans le temps et aspect économique d'une plantation

### Vendredi 28 février

- Journée pratique. Implantation d'une parcelle : technique et méthode, de la préparation du sol à la plantation.
- Focus sur les différentes possibilités du végétal (semis, plantation, bouturage, greffage).

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT

UNION EUROPÉENNE

CERTIFICATION DE SERVICES QUALICERT SGS WWW.QUALICERT.FR

vivea Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

26, 27, 28 février 2025

Ferme des Mawagits, Saint-Élix-d'Astarac, Gers

Intervenants: Gregoire Servan et Pablo Pailhes

Responsable de formation: Marie-Laure BARON

# Bulletin d'inscription

**FORMATION** : **INNOVER AVEC L'AGRICULTURE SYNTROPIQUE EN CLIMAT TEMPÉRÉ**
**DATE** : **26, 27, 28 février 2025**

NOM : .....
PRENOM : .....
ENTREPRISE : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL :..... COMMUNE : .....
TELEPHONE : .....
EMAIL : .....
DATE DE NAISSANCE: .....
PRÉSICIONS SUR VOTRE STATUT :

- ☐ chef.fe d'exploitation
- ☐ salarié.e agricole
- ☐ cotisant.e solidaire
- ☐ porteur.euse de projet
- ☐ autre, précisez: .....

Date d'installation le cas échéant:
.....

☐ **J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.**

☐ **En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de service de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site sur l'onglet " Formations".**

**Fait à :** **Le**
**Signature**

**VOS ATTENTES SUR CETTE FORMATION:**
Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?
.....
.....
.....
.....

**Inscription :**
Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros** (non encaissé) ou du montant de la formation pour les non-éligibles Vivea **avant le 19 février 2025** à l'adresse suivante :

**ADEAR 32/ Association pour le développement de l'emploi agricole et rural**
56 avenue des Pyrénées
32 000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :
05 62 05 30 86 / 07 77 39 52 04 ou à ml.baron@adear32.fr

FORMATION PROFESSIONNELLE **Numéro d'activité de formation : 73320036332**
**INNOVER AVEC L'AGRICULTURE SYNTROPIQUE EN CLIMAT TEMPÉRÉ**

**INFORMATIONS PRATIQUES :**

**Durée** : 21H **Public** : Paysan.nes et porteur.euses de projet. **Pré-requis** : Aucun.
**Lieu et horaires** : Ferme des Mawagits, Saint-Élix-d'Astarac, Gers de 9h à 17h.
**Repas de midi** : Repas tiré du sac pris sur place.
**Accessibilité handicap** : Accessibilité de personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour adapter les conditions d'accès à votre situation.
**Coût et prises en charge: deux possibilités de financement**
- **Prise en charge VIVEA** : agriculteurs installés à jour de leur cotisation professionnelle (chef d'exploitation, cotisant solidaire) et porteurs de projet avec PPP validé. Des documents vous seront demandés pour justifier de votre situation. Votre enveloppe formation sera décomptée de : 672 euros
- **Financement personnel** : 300 euros. (100 euros par jour)

Crédit d'impôt : Si vous êtes au régime d'imposition au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.
**Modalités de fin de formation :**
- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.
- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction globale.